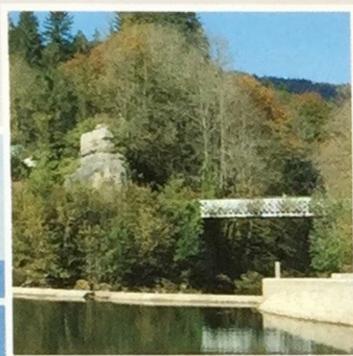
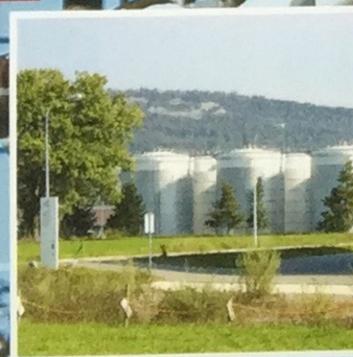


DOSSIER :

***Le label Minergie******Le photovoltaïque******Le biogaz******L'énergie bois******Economie jurassienne***

L'énergie

- La Suisse n'a pas de pétrole. A-t-elle pour autant des idées pour remplacer cette énergie fossile appelée à disparaître? Les recherches menées dans les domaines du photovoltaïque, du solaire ou encore du biogaz montrent que des pistes existent. Il reste au politique de suivre.
- L'économie jurassienne se porte bien, l'Etat jurassien moins bien. Pourquoi? *Défis* vous offre une analyse lucide par le Directeur de la Banque Clientis Jura-Laufon, un texte que tous les politiciens devraient lire.

Edition

ADIJ
ASSOCIATION
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INITIATIVE DANS
L'ARC JURASSIEN

Minergie et son évolution

Minergie est une association qui regroupe différents partenaires tels que les pouvoirs publics, l'économie et d'autres organisations.

Elle a pour but de promouvoir la construction de bâtiments de qualité à faible consommation d'énergie. L'objectif est rempli lorsque la valeur exigée est atteinte et répond au standard Minergie. Pour cela, il est nécessaire de mieux isoler le bâtiment en question, y tenir compte de l'apport possible d'énergies renouvelables et surtout adopter le principe de l'aération douce comme moyen de renouvellement d'air. Cette association est née de diverses réflexions et a été fondée en 1998. Depuis, bien du chemin a été parcouru. Actuellement, le standard Minergie est ainsi largement répandu en Suisse avec plus de 7000 bâtiments.

Encouragement du canton du Jura

L'évolution dans la République et Canton du Jura n'est toutefois pas aussi spectaculaire malgré les séances d'information, les portes ouvertes et autres cours de sensibilisation. La 1ère maison Minergie a été inaugurée en 2000, ce qui a permis d'entrevoir le lancement de ce standard dans la République et Canton du Jura. Il faut relever que 40 projets ont fait l'objet d'une requête à ce jour. La majorité des objets déposés concerne l'habitat et comprend un habitat collectif. La République et Canton du Jura a voulu encourager cette démarche en optant pour Minergie lors de la construction du Centre professionnel à Porrentruy inauguré en 2004. L'assainissement

du Séminaire à Porrentruy est également le fruit d'une réflexion visant un développement durable en misant sur le label Minergie. D'autres projets industriels sont en passe d'être accrédités par le label Minergie. Un assainissement de bâtiment exemplaire (isolation de façades, toiture et fenêtres) peut également répondre au standard Minergie pour autant que le renouvellement d'air soit géré automatiquement.

L'association Minergie a développé d'autres standards pour répondre à la demande de personnes convaincues du bien-fondé de cette démarche et prêtes à s'engager davantage.

Plusieurs labels

Le label Minergie-P qualifie un bâtiment à hautes performances énergétiques pour lequel un apport d'énergies renouvelables est incontournable. Les épaisseurs d'isolation deviennent conséquentes, l'étanchéité doit être parfaite et respecter des valeurs limites. Les appareils électriques doivent être munis de l'Étiquette énergétique A. La consommation d'un tel bâtiment se situe à env. 20% de la consommation d'un bâtiment traditionnel. Le chauffage ne nécessite pas obligatoirement une installation avec chauffage de sol ou radiateurs sachant que l'air de renouvellement permet d'amener la chaleur nécessaire au maintien du confort d'habitation. La pose d'un appoint d'énergie tel qu'un poêle à bois permet de réduire sensiblement les besoins en électricité lorsque les journées ensoleillées se font rares. Actuellement 134 bâtiments répondent à ce standard en Suisse dont le 1^{er} romand inauguré en 2004 aux Bois.

Le label Minergie-ECO est la résultante d'une coopération de deux associations (Minergie + eco-bau) désireux apporter une approche globale

Par Francis Jeannotat

Délégué jurassien à l'énergie

à la qualité intrinsèque du bâtiment. Les aspects de confort thermique, de renouvellement d'air et de consommation d'énergie primaire sont analysés de manière conventionnelle par l'association Minergie. Par contre, les aspects physiologiques tels que les apports de lumière naturelle, le bruit et la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitat font l'objet d'une pondération. L'énergie grise nécessaire à la production et à la destruction des matériaux de construction est également prise en considération. Certains matériaux, tel que le plomb ou le bois non certifié sont considérés comme critère éliminatoire de la procédure de requête. L'extension ECO au label Minergie ou Minergie-P est obtenue lorsque 80% des éléments analysés répondent aux exigences. Minergie-ECO a fait l'objet d'une requête pour 5 bâtiments Minergie et 3 bâtiments Minergie-P.

Le prix actuel de l'énergie ainsi que les soucis quant à son approvisionnement futur justifient pleinement un engagement pour une construction durable répondant au standard Minergie. Le programme d'aides financières cantonal des investissements dans le domaine de l'énergie prévoit une contribution forfaitaire de Fr. 5'000.- pour les constructions Minergie et de Fr. 13'000.- pour les constructions Minergie-P d'habitats individuels. Pour les autres catégories, le programme est disponible sur le site www.jura.ch.

Renseignements

RCJU, Service des transports et de l'énergie
Francis Jeannotat,
Délégué à l'énergie
Rue des Moulins 2
2800 Delémont
francis.jeannotat@jura.ch

Minergie, également pour...

Par Pierre Boillat

La partie supérieure en Eternit noir, la partie inférieure peinte en rouge: la maison située entre la RDU et la route de Rossemaison, à la rue de Chaux, à Delémont, ne passe pas inaperçue.

D'autant moins que certains se souviennent du vieux bâtiment qui se trouvait là et qui avait même été squatté à une époque. Aujourd'hui, c'est un bâtiment entièrement refait et qui correspond au label de qualité Minergie.

Le label Minergie fait son chemin à petits pas dans le canton du Jura. On le retrouve surtout sur des bâtiments neufs, pour des particuliers mais aussi des collectivités, comme le Centre professionnel de Porrentruy. Le Séminaire, à Porrentruy, sera transformé selon cette norme. Mais la toute première transformation est celle de la rue de Chaux, avec un bureau au rez-de-chaussée et un appartement en duplex.

La moitié de sa vie

Le propriétaire, Mario Mariniello, est architecte au Service des constructions du Jura. C'était l'occasion pour lui de mettre en pratique la théorie qui fait le quotidien de son travail. Le bâtiment en question est vieux de cinquante ans, la moitié de sa vie s'il avait été correctement entretenu, voire son arrêt de mort dans le cas présent. L'architecte a décidé de lui donner une nouvelle vie, bien plus belle qu'avant, selon les normes les plus avancées, en sachant que le « bénéfice » de Minergie ne pourra jamais être aussi élevé dans une rénovation que dans une construction neuve.

Seuls les murs extérieurs et les dalles ont été conservés, avec une modification de la toiture. Toute la tuyauterie a été changée, tout comme l'électricité. La situation du bâtiment a imposé des exigences puisqu'il est situé près de la RDU et de la voie de chemin de fer avec les bruits qu'elles engendrent. C'est ainsi que les ouvertures ont été prévues au sud, alors que le nord accueille plutôt les locaux de service, comme les salles de bains. L'effort a été porté tout particulièrement sur la qualité des fenêtres, à triple vitrages, qui isolent totalement l'immeuble. Tout le bâtiment a fait l'objet d'une isolation soignée. Élément clé: la ven-

tilation qui se fait dans tous les locaux avec une arrivée d'air au niveau du sol et une récupération au niveau du plafond, afin de garantir un air propre à tout moment et de maintenir un taux d'humidité optimal. Il est ainsi possible de vivre sans ouvrir une seule fenêtre! A noter que le chauffage a passé du mazout au gaz disponible sur place, ce qui a permis de récupérer le local de la citerne.

Une économie d'énergie de l'ordre de 50 %

Le bâtiment a aussi été réfléchi pour une utilisation ultérieure. Ainsi, il serait possible d'y installer un ascenseur pour un habitant à mobilité réduite. De même, le duplex peut aisément être transformé en deux appartements distincts. La création de balcons est également envisageable. L'immeuble est habité depuis fin mars, après six mois d'études et une année de travail. Son propriétaire n'en tire que des satisfactions, d'autant plus qu'il lui permet d'habiter pratiquement en ville où les terrains sont plutôt rares.

Les coûts supplémentaires pour le label Minergie sont de l'ordre de 5%. Le retour sur investissement est envisagé sur une quinzaine d'années. La consommation d'énergie est en effet inférieure de l'ordre de 50% à 60% par rapport à une construction traditionnelle.

Élément déterminant: Minergie va s'imposer et être imposé dans les années à venir. On considère que les constructions faites aujourd'hui sur la base de ce critère bénéficieront alors d'une plus-value de l'ordre de 10% à 15% par rapport aux bâtiments qui auront été construits d'une manière traditionnelle. Un argument qui devrait être convaincant!

la rénovation de bâtiments



Mario Mariniello, propriétaire, architecte et auteur du projet et Jean Châtelain, architecte et locataire (à dr.), devant le bâtiment transformé Minergie.

(photo bmedia)